

IUT SENART-FONTAINEBLEAU

ÉLECTIONS AU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'IUT SCRUTIN DU MERCREDI 1^{er} JUILLET 2026

PROCÈS-VERBAL DE CONSOLIDATION DES RESULTATS

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 713-1, L 713-9, L 719-1, L 719-2 et L. 811-2 ;
 Vu le décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 relatif aux instituts universitaires de technologie ;
 Vu le décret n° 85-59 du 18 janvier 1985 modifié fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;
 Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) dans leur rédaction issue des modifications introduites par délibération du Conseil d'administration en sa séance du 24 novembre 2023 ;
 Vu les statuts de l'IUT de Sénart-Fontainebleau approuvés le 5 décembre 2008 et actualisés par le Conseil de l'IUT le 12 mai 2016 ;

Collège des Professeurs des universités et assimilés

Nombre de sièges à pourvoir : 1

	Lieusaint-Moissy	Fontainebleau	TOTAL
Inscrits	10	3	13
Nombre d'émargements	3	2	5
Enveloppes dans l'urne	3	2	5
Enveloppes vides	0	0	0
Blancs-nuls	0	0	0
Suffrages exprimés	3	2	5

A obtenu :

Benjamin Denecheaud	3	2	5
---------------------	---	---	---

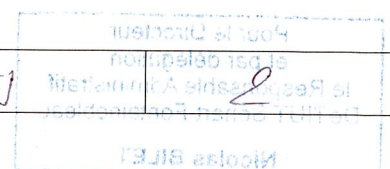
Collège des personnels habilités à diriger des recherches

Nombre de sièges à pourvoir : 1

	Lieusaint-Moissy	Fontainebleau	TOTAL
Inscrits	3	0	3
Nombre d'émargements	2	0	2
Enveloppes dans l'urne	2	0	2
Enveloppes vides	0	0	0
Blancs-nuls	0	0	0
Suffrages exprimés	2	0	2

A obtenu :

Fabien DELALEUX	2	0	2
-----------------	---	---	---



Collège des enseignants-docteurs

Nombre de sièges à pourvoir : 2

	Lieusaint-Moissy	Fontainebleau	TOTAL
Inscrits	34	9	43
Nombre d'émargements	13	2	15
Enveloppes dans l'urne	13	2	15
Enveloppes vides	0	0	0
Blancs-nuls	0	0	0
Suffrages exprimés	13	2	15

A obtenu :

Aymeric BOUCHEREAU	7	1	8
Laurianne BONNET	6	1	7

Collège des personnels techniciens et ingénieurs

Nombre de sièges à pourvoir : 1

	Lieusaint-Moissy	Fontainebleau	TOTAL
Inscrits	24	3	27
Nombre d'émargements	12	2	14
Enveloppes dans l'urne	12	2	14
Enveloppes vides	1	0	1
Blancs-nuls	0	0	0
Suffrages exprimés	11	2	13

A obtenu :

Corentin Mariette	11	2	13
-------------------	----	---	----

Observations diverses : (incidents, réclamations, autres)

Fait à Lieusaint, le 1/7/26

Le Président du bureau de vote

Nicolas BILET

L'assesseur

Gabrielle FRANCISCO

Pour le Directeur
et par délégation
le Responsable Administratif
De l'IUT Sénart-Fontainebleau
Nicolas BILET